

TOUR DU BOCAGE ET DE L'ERNÉE 53

TBE FEMMES
U15/U17 ET U19/SENIORS



DOSSIER TECHNIQUE



28 MARS 2026
SAINT HILAIRE DU MAINE

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

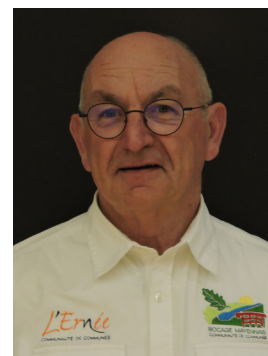


MOT DE L'ORGANISATEUR

Après 25 ans d'organisation du célèbre Tour du Bocage et de l'Ernée 53 et d'accueil de jeunes cyclistes masculins dans la campagne mayennaise, il est temps d'ouvrir notre offre au cyclisme féminin, en complément de notre course internationale masculine. C'est avec grand plaisir que nous annonçons la première édition du TBE Femmes, qui aura lieu le samedi 28 mars 2026 à Saint Hilaire du Maine.

Avec un parcours en ligne de 42 km suivi d'un circuit de 8 km, nous proposons deux courses : U19/Seniors et U15/U17. Cette dernière, U15/U17, fait partie du Challenge Féminin Pays de la Loire.

Venez nombreux soutenir les bénévoles qui ont la volonté d'animer leurs bassins de vie et encourager les jeunes professionnelles de demain qui sauront vous offrir un spectacle de grande qualité entièrement gratuit.



Gérard COUGÉ

NOS MAILLOTS



Maillot de vainqueur
U15/U17



Maillot de vainqueur
U19/Seniors



Maillot Meilleure Jeune
U15 et U19



Maillot Meilleure
Grimpeuse



Maillot Points Chauds

[HTTPS://OTBE53.COM](https://otbe53.com)

PROGRAMME ET DÉROULEMENT

SAINT HILAIRE DU MAINE – SAMEDI 28 MARS 2026

- 06H45 Accueil des bénévoles ligne d'arrivée
- 07H00 Installation de la ligne d'arrivée, mise en place de la signalisation panneaux circuits
- 08H00 **TBE Femmes**
Réception des équipes et du collège arbitral
- 08H30 Accueil des signaleurs et des motards
- 09H00 **TBE Femmes et Hommes UCI**
Briefing des motards et signaleurs : salle communale
- 09H15 **TBE Femmes**
Réunion des DS : salle communale
- 10H00 **TBE Femmes**
Départ fictif TBE Femmes U19/Seniors
TBE Hommes UCI
Réception des équipes et du collège arbitral
- 10H05 **TBE Femmes**
Départ fictif TBE Femmes U15/U17
- 11H45 **TBE Femmes**
Arrivée des vainqueuses U15/U17
- 12H00 **TBE Femmes**
Arrivée des vainqueuses U19/Seniors
Restauration pour les bénévoles, invités, élus, sécurité, organisation : salle communale
- 12H30 **TBE Femmes**
Protocole : remise des maillots et prix
- 14H25 **TBE Hommes UCI**
Départ fictif : ligne d'arrivée
- 14H30 Départ réel lancé
- 14H30 Départ de la course Access
- 16H20 Fin de la course Access au plus tard
- 16H40 Entrée de la course TBE Hommes UCI sur le circuit final
- 17H30 **TBE Hommes UCI**
Arrivée à Saint Hilaire du Maine
- 17H50 Protocole au podium d'arrivée Access, et TBE Hommes UCI à suivre: remise des maillots, coupes et gerbes
- 18H10 Réunion collège arbitral
- 19H00 Vin d'honneur offert par la municipalité de Saint Hilaire du Maine
- 19H30 Restauration pour les officiels, élus, invités, des bénévoles et des membres de l'Organisation : salle communale

MERCI à toutes les personnes
de leur contribution à la bonne réalisation de la première édition
du TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 FEMMES

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Article 1 : ORGANISATION

Le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 FEMMES est organisé par Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53 sous le règlement de la FFC. Il se dispute le samedi 28 mars 2026 et comprend deux épreuves en ligne - U19/Seniors et U15/U17.

L'épreuve U15/U17 est inscrite dans le cadre du Challenge Féminin Pays de la Loire et son règlement s'applique à la course.

Article 2 : PARTICIPATION

Le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 est ouvert aux coureuses féminines U15, U17, U19 et Seniors. Les équipes devront s'engager à travers leur page club de la FFC.

Article 3 : PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le samedi 28 mars 2026 à la salle communale de ST HILAIRE DU MAINE ainsi que la confirmation des partants et le retrait des dossards (2 par coureuse) et les plaques de cadre pour les responsables d'équipes de 08H00 à 09H30. La réunion des directeurs sportifs en présence du collège des commissaires est fixée à ST HILAIRE DU MAINE le samedi 28 mars 09H15 à la garderie de la salle communale de ST HILAIRE DU MAINE.

Les plaques, dossards et transpondeurs à l'issue de l'épreuve ou lors d'un abandon doivent être rendus.

Article 4 : RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur fréquence 157.550 MHz. L'installateur (BSC) sera présent à partir de 08H00 et assurera les retransmissions à partir de la moto Info.

Article 5 : ASSISTANCE TECHNIQUE

Le service d'assistance neutre sera assuré par 2 véhicules de l'organisation. C'est aux équipes de fournir des roues et bidons.

Article 6 : CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel est établi par les temps enregistrés par les commissaires chronométrés lors du passage sur la ligne d'arrivée.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors de l'épreuve sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo.

Article 7 : CLASSEMENT GÉNÉRAL DES POINTS CHAUDS

Le classement général des points chauds est établi par l'addition des points attribués lors des sprints points chauds.

Pour chaque sprint : 5 pts – 3 pts – 2 pts – 1 pt seront attribués au 4 premiers coureuses.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires sur les sprints point chaud.
2. Classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrentes devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 FEMMES.

Article 8 : CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL MEILLEURE GRIMPEUSE

Le classement de la meilleure grimpeuse s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque cote.

Pour chaque côte : 6pts – 4 pts – 2 pts – 1 pt seront attribués au 4 premiers coureuses.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{re} places dans les côtes.
2. Classement Général Individuel au Temps.

Pour figurer au classement général individuel du « Meilleure Grimpeuse », les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 FEMMES.

Article 9 : CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL DE LA MEILLEURE JEUNE

Le classement général individuel de la « Meilleure Jeune » est établi pour la meilleure U19 de l'épreuve U19/Seniors et la meilleure U15 de l'épreuve U15/U17 suivant le classement général individuel au temps.

Article 10 : DELAI D'ELIMINATION

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 20 minutes pour l'épreuve U19/Seniors et 30 minutes pour l'épreuve U15/U17.

Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Pour des raisons de sécurité, toute coureuse isolée à plus de 30 minutes du peloton principal doit s'arrêter, rendre ses dossards et plaque à l'arbitre du véhicule balai et quitter la course.

Article 11 : RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Conformément au règlement FFC, les coureuses se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureuses attardées. L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

Article 12 : ASSURANCES - ACCIDENTS - DÉCLARATIONS

Rappel : en cas de chute collective indépendant de la responsabilité de l'organisateur, les déclarations sont à effectuer par l'intéressé.

L'organisateur se tient à disposition pour fournir les éléments nécessaires à la déclaration. Les dégâts matériels ne sont couverts que pour les coureurs ayant souscrits un contrat assurance personnel.

Tout coureur victime d'un accident et transporté à l'hôpital, doit savoir que tous les frais inhérents à cet incident sont à sa seule charge et non à celle de l'organisateur.

Tout incident ou accident touchant les véhicules d'équipes ne pourra en aucun cas être de la responsabilité de l'organisateur.

En cas de dégât causé à autrui par une coureuse à l'intérieur de l'échelon course, celle-ci est sensée se faire connaître à l'organisateur sous peine de poursuite.

Les responsables assurance de l'organisation sont Mr BEAULIEU Patrice (06 81 85 07 79) et Mme COME Karine (06 33 73 56 47).

Article 13 : PROTOCOLE

À l'issue de l'épreuve, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- Vainqueurs des épreuves U19/Seniors et U15/U17
- Vainqueurs Points Chauds des épreuves U19/Seniors et U15/U17
- Vainqueurs Meilleure Grimpeuse des épreuves U19/Seniors et U15/U17
- Vainqueurs Meilleure Jeune des U19 et U15

Il n'y aura pas de cumul de maillots. L'ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

1. Maillot Vainqueur de l'épreuve
2. Maillot Points Chauds
3. Maillot Meilleure Grimpeuse
4. Maillot Meilleure Jeune

Article 14 : CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le responsable antidopage de l'organisation est Mr BEAULIEU Patrice (06 81 85 07 79).

Article 15 : PRIX

Les prix de l'épreuve U19/Seniors seront selon la grille 412 € / 15 de la FFC.

Article 16 : PÉNALITÉS

Seul le barème des pénalités FFC est applicable.

Article 17 : DROIT A L'IMAGE

Afin de permettre de la diffusion et la promotion du TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 FEMMES la plus large possible, chaque équipe et coureuse reconnait que sa participation à l'épreuve autorise les organisateurs à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation.

CONTACT : Daniela FILIPE
Tel : +33 7 64 50 24 14
E-mail : daniela.filipe@otbe53.com

ORGANISATEUR / ORGANISER : Organisation Tour du
Bocage et de l'Ernée 53
Président : Gérard COUGE
Le Saudray
53120 GORRON
Tel : +33 6 11 90 70 09
E-mail : gerardcouge@orange.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER - CHALLENGE FÉMININ PAYS DE LA LOIRE

Article 1 : OBJET ET BUT DU CHALLENGE

Ce Challenge a pour but de promouvoir le cyclisme féminin tant par la détection des jeunes talents que par la confrontation des meilleurs éléments appartenant à diverses régions. Il est basé sur des épreuves organisées par des clubs du Comité Régional, sous le contrôle des Comités Départementaux.

Article 2 : CATÉGORIES DES PARTICIPANTES

Ce Challenge est ouvert à toutes les licenciées de la F.F.C. aux U15 et U17. A l'issue de la finale, deux classements distincts seront établis (U15 et U17).

Article 3 : NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉPREUVES

Ce Challenge comporte :

- a) 9 épreuves inter-régionales préliminaires
- b) une finale inter-régionale

Article 4 : PARTICIPATION

Ces épreuves étant déclarées officielles, la participation est obligatoire pour toutes les féminines du Comité des Pays de la Loire. En cas d'abstention, les licenciées dont la participation est rendue obligatoire devront respecter l'interdiction de participer à une épreuve sur route la veille, le jour et le lendemain de l'épreuve du challenge.

Article 5 : DOTATIONS MINIMUMS DES ÉPREUVES ET DES CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

Non concerné.

Article 6 : DROITS (R.C. INCLUSE) DES ÉPREUVES

Selon les droits spécifiques prévus dans la Tarification Régionale de l'année.

Article 7 : BARÈME DES POINTS

L'attribution des points, sur le classement de l'épreuve (pas d'attribution pour les tronçons éventuels), sera la suivante :

- Épreuves préliminaires (aux 25 premières classées)
1re 50 ; 2e 45 ; 3e 40 ; 4e 36 ; 5e 32 ; 6e 29 ; 7e 26 ; 8e 24 ; 9e 22 ; 10e 20 ; 11e 19 ; 12e 18 ; 13e 17 ; 14e 16 ; 15e 15 ; 16e 14 ; 17e 13 ; 18e 12 ; 19e 11 ; 20e 10 ; 21e 9 ; 22e 8 ; 23e 7 ; 24e 6 ; 25e 5
- Finale (aux 25 premières classées)
1re 80 ; 2e 75 ; 3e 70 ; 4e 65 ; 5e 60 ; 6e 55 ; 7e 50 ; 8e 46 ; 9e 42 ; 10e 38 ; 11e 35 ; 12e 32 ; 13e 29 ; 14e 26 ; 15e 24 ; 16e 22 ; 17e 20 ; 18e 18 ; 19e 16 ; 20e 15 ; 21e 14 ; 22e 13 ; 23e 12 ; 24e 11 ; 25e 10

En cas d'ex-æquo sur une place, il sera fait la somme des points de la place avec les points de la place suivante et le total sera divisé par deux pour l'attribution des points identiques aux deux concurrentes.

En cas d'égalité de points au classement général, les concurrentes seront départagées par le nombre de 1re place, puis 2e, etc. jusqu'à la 5e, le classement de la dernière épreuve servant d'ultime départage.

Article 8 : POINTS DE COMPENSATION

En cas de sélection en équipe de France (compétition ou stage), le jour d'une épreuve du Challenge, il sera accordé 40 points à l'athlète concernée. La licenciée concernée par ces points de compensation devra en avertir le dirigeant référent de la région, pour la prise en compte.

Article 9 : ÉTATS DE RÉSULTATS

Les états de résultats devront être adressés au Comité Régional dans les 48 heures. Ils devront être complètement et lisiblement renseignés et comporteront toutes les concurrentes classées, les abandons et les non-partantes (après vérification des licences).

Article 10 : RÉCOMPENSES

Remise des maillots de leader :

À la fin de chaque manche, un maillot de leader sera décerné à la première féminine des catégories U15 et U17. Si les leaders restent les mêmes qu'à la manche précédente, aucun maillot supplémentaire ne sera remis. Toutefois, il serait souhaitable que l'organisateur prévois une récompense de Leader (U15 et U17).

Remise des prix :

La remise des récompenses se déroulera à l'issue de la finale. Seront notamment conviées à cette cérémonie les 10 premières du Challenge U15 et U17.

Article 11 : RÉGLEMENTATION ET OFFICIELS

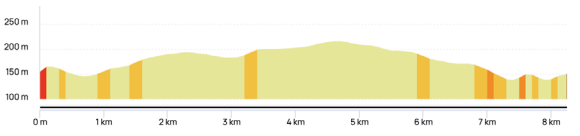
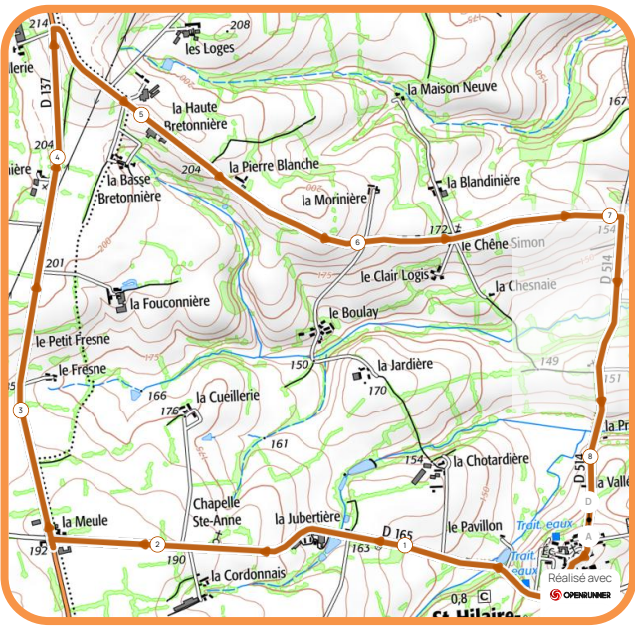
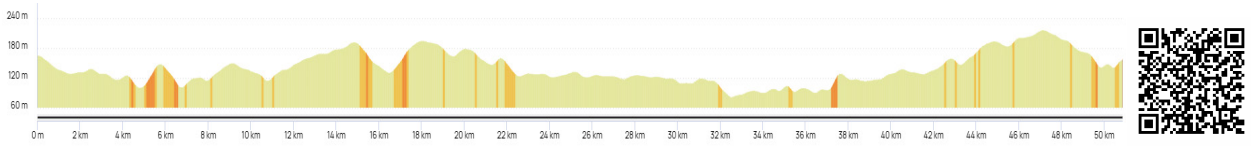
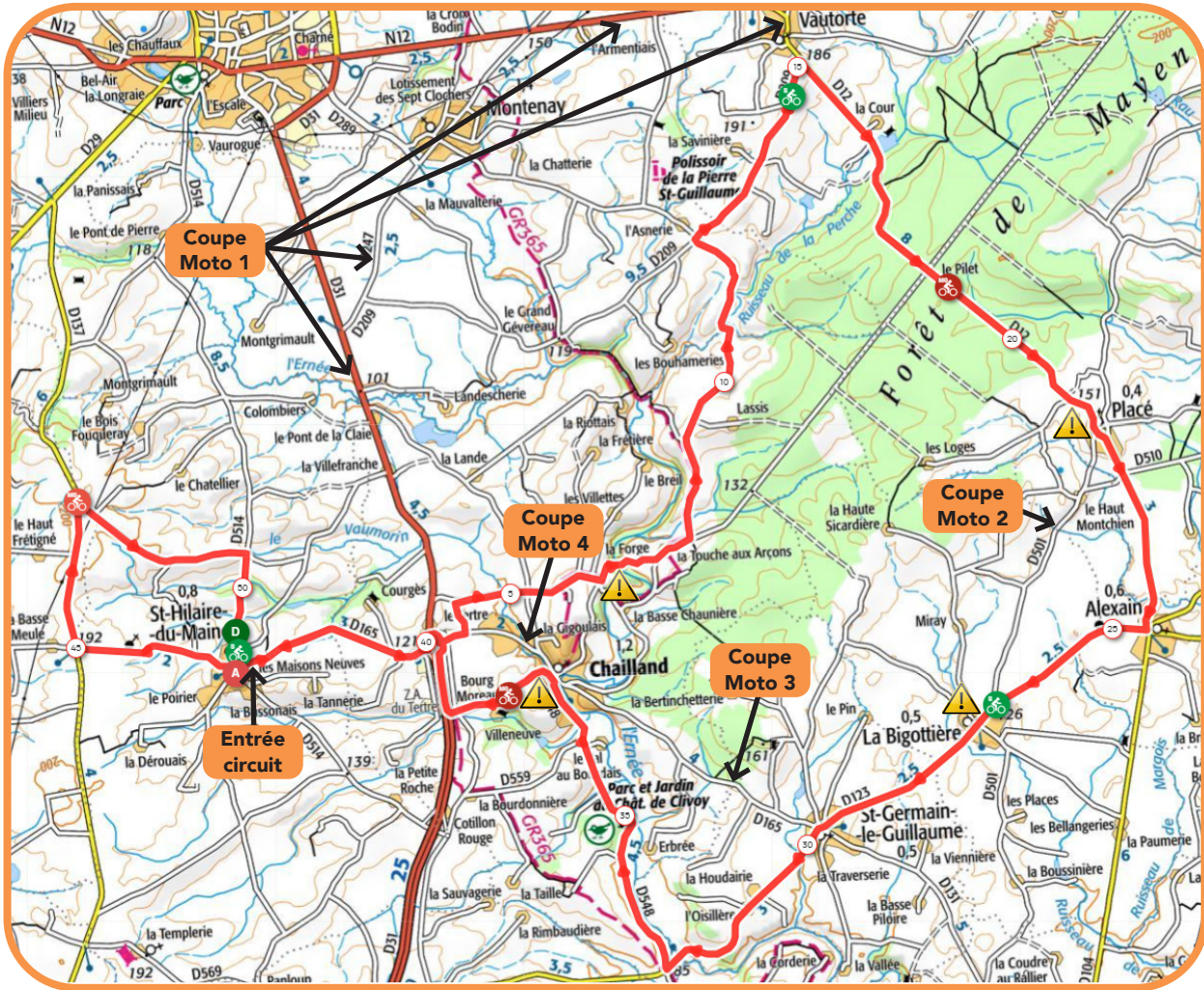
Toutes les épreuves du Challenge seront disputées sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Sous couvert des Commissions Départementales d'arbitrage concernées par les organisations nomment pour les courses en circuit (deux arbitres titulaires ou 1 arbitre titulaire et 1 arbitre club). Si la course est en ligne il nomme un arbitre supplémentaire.

Article 12 : RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Pour être valable, une réclamation, de quelque nature qu'elle soit, devra être formulée par écrit au siège du Comité Régional des Pays de la Loire, dans les 4 jours francs suivant l'épreuve.

CARTES • SAINT HILAIRE DU MAINE

CIRCUIT EN LIGNE



Horaire	KILOMÉTRAGE			ITINÉRAIRE	
	KM	Fait	A Faire	LIEU	
10 H 00		0	0.9	DEPART FICTIF: Podium, U19/Seniors	DEPART FICTIF: Podium, U5/U17 10 H 05
	0.2	0.2	0.7	à gauche D165	
10 H 05	0.7	0.9	0	DEPART REEL	
	-0.9	0	73.6	KM 0 : Sortie Bourg D165	Face à la CUMA
	2	2	71.6	CHAILLAND - Double Rond-Point	Double Rond-Point - à gauche
	0.4	2.4	71.2		gauche, vc de la Jubertière
10 H 10	0.5	2.9	70.7		droite, vc de la Jubertière
	2.2	5.1	68.5	Château de la Forge	à gauche VC 5
	6.2	11.3		L'Asnerie	à droite D 247
10 H 31	2.7	14		VAUTORTE - 1er PC	Face au Terrain Foot
	0.1	14.1	59.5	VAUTORTE	à droite D 12
10 H 37	3	17.1	56.5	COTE DE LA FORET - 1er MG	
10 H 44	3.6	20.7	52.9	PLACE	⚠ BANDES CENTRALES
10 H 48	2.2	22.9	50.7	ALEXAIN	à droite D 123
10 H 54	3	25.9	47.7	LA BIGOTTIERE - 2è PC	⚠ HARICOTS - CHICANES (photo 1)
10 H 59	2.8	28.7	44.9	St GERMAIN le GUILLAUME	droite, gauche D 123
	3	31.7			à droite D 548
11 H 13	4.3	36	37.6	CHAILLAND - TRES ETROIT	⚠ Rte du Bourg Moreau, à gauche (photo 2)
11 H 14	0.5	36.5	37.1	CHAILLAND - 2è MG	face au panneau sortie
	1.1	37.6	36		à droite
11 H 17	1	38.6	35	RD POINT	à gauche D 165
11 H 18	0.3	38.9	34.7	RD POINT - ZONE RAVITO- DECHETS	à droite D 165
11 H 23	2.7	41.6		St HILAIRE du MAINE	ENTREE CIRCUIT
	3.3	42.2	31.4	St HILAIRE du MAINE	⚠ Rond-Point - tout droit D 165, prendre le rond-point sur la gauche
11 H 27	1.7	43.9	29.7	La Meule	à droite D137
	1.8	45.7	27.9	COTE DE LA MEULE - 3è MG	
11 H 31	0.2	45.9	27.7		à droite
11 H 36	2.5	48.4	25.2		à droite D 514
11 H 38	1.2	49.6	24	ARRIVEE U15/U17	1er passage U19/Seniors, Compte tour à 3
	0.2	49.8	23.8	RAVITO - DECHETS	Rond-Point - à droite D 165
	1.7	51.5	22.1	La Meule	à droite D137
	2	53.5	20.1		à droite
	2.5	56	17.6		à droite D 514
11 H 52	1.2	57.2	16.4	St HILAIRE du MAINE - 3è PC	2è passage U19/Seniors, Compte tour à 2
12 H 08	8.2	65.4	8.2	St HILAIRE du MAINE	3è passage U19/Seniors, Compte tour à 1
12 H 23	8.2	73.6	0	ARRIVEE U19/Seniors	4è passage U19/Seniors

Les véhicules des directeurs sportifs seront déviés sur la GAUCHE, 1200 mètres avant la ligne d'arrivée.

ZONES DANGEREUSES

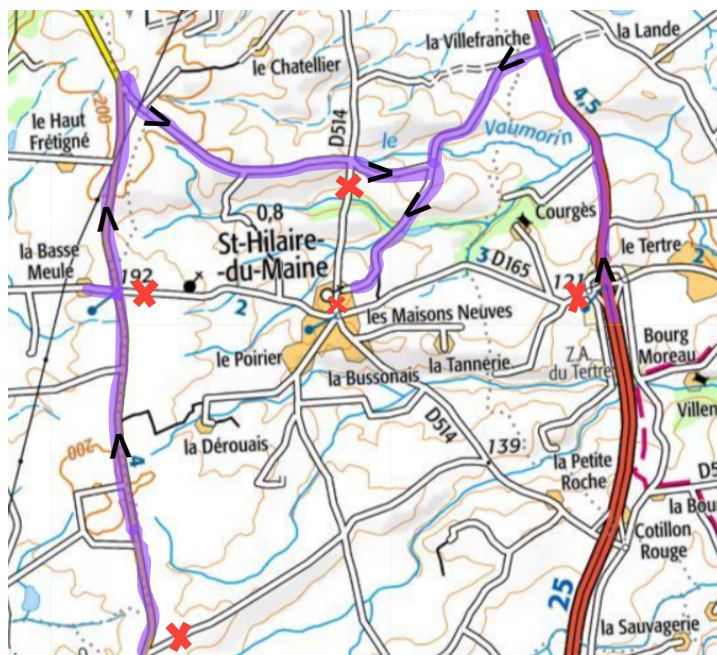


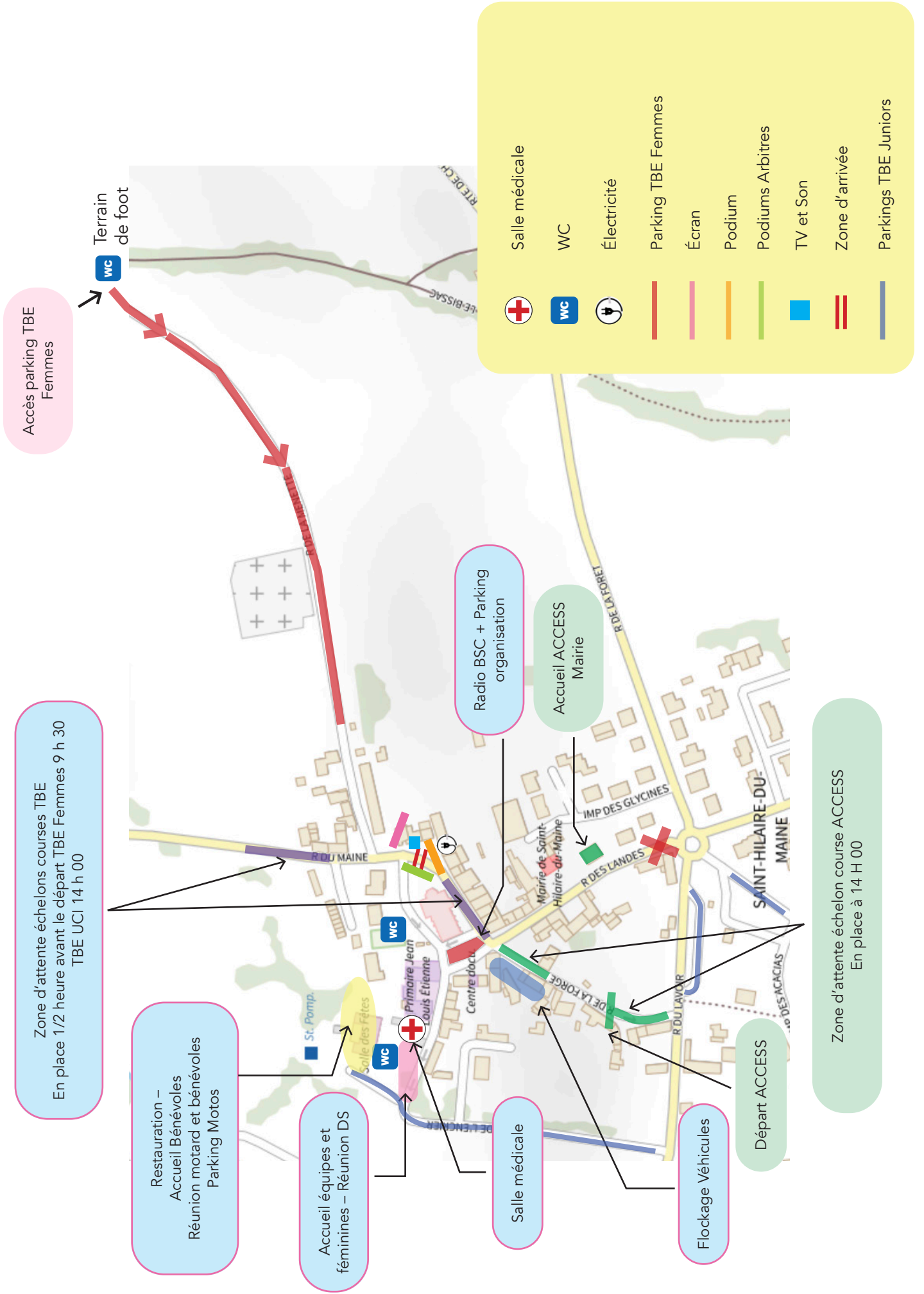
La Bigottière 25,9 KM



Chailland 36,0 KM

CARTE PPO TBE FEMMES





Zone d'attente échelons courses TBE
En place 1/2 heure avant le départ TBE Femmes 9 h 30
TBE UCI 14 h 00

Restauration –
Accueil Bénévoles
Réunion motard et bénévoles
Parking Motos

Accueil équipes et
féminines – Réunion DS

Salle médicale

Flockage Véhicules

Départ ACCESS

Zone d'attente échelon course ACCESS
En place à 14 H 00

Radio BSC + Parking
organisation

Accueil ACCESS
Mairie

	Salle médicale
	WC
	Électricité
	Parking TBE Femmes
	Écran
	Podium
	Podiums Arbitres
	TV et Son
	Zone d'arrivée
	Parkings TBE Juniors

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

LE SERVICE TECHNIQUE

Président OTBE 53 : COUGE Gérard
Présidente TBE Femmes : FILIPE Daniela
Président CCE : BEAULIEU Patrice
Président CCL : LAINE Patrick
Responsable Technique : COUGE Gérard, COUGE Stéphane, QUIGLEY John
Safety Manager : LEGROS Stéphane
Secrétariat : HOUSSEAU Patricia
Trésorier : LEBOUC Jean Luc
Communication : LEBOUC Paul, TARLEVE Elise
Assurance : COME Karine, BEAULIEU Patrice
Montages Arrivées: ARCANGER Francis, MENARD Damien
Podiums, grand écran et régie : LEBOUC Jean-Luc
Electricité : NEFF Philippe, TESNIERE Guillaume
Sécurité Signaleurs : HERCEND Gérard, LAGOUTE Thierry
Sécurité Motards : LECOURT Mickael
Médias – Presse : LEBOUC Paul
Responsable des Voitures : LELIEVRE René, LAINE Patrick, LEBLANC Eric
Fléchage – Défléchage : HERCEND Gérard, COLIN Jean-Yves, ROUSSEAU Jean-Joseph, BEAULIEU Patrice

LE SERVICE MEDICAL

Médecin : Dr QUINTON, Dr BANCHEREAU
Ambulances : Ambulances du Maine, Ambulances Ernéennes
Hôpital de MAYENNE : 02 43 08 73 00
Hôpital de LAVAL : 02 43 66 50 00
Hôpital de ERNÉE : 02 43 08 31 31

LES OFFICIELS (U19/SENIORS ET U15/U17)

Présidents du Jury : LAINE Patrick, BEAULIEU Patrice
Arbitre 1 : TESNIERE Clémentine, GUESDON Géraldine
Juges à l'arrivée : BOISARD Magalie, COME Karine, LAINE Patricia, LAMBERT Pierrick
Arbitre Grimpeurs : LAUNAY Nicolas, PAUMIER Jean Luc
Arbitre Points-Chauds : LEPAUVRE Nicolas, LAMBERT Jérôme
Arbitre Balai : HENRY Daniel
Classements : LAINE Patricia, HOUSSEAU Patricia
Contrôle Antidopage : BEAULIEU Patrice

ANIMATION

Liaison Radio : Bretagne Service Course (BSC)
Dépannage neutre: BSC, CCE, CCL
Speakeur arrivé : LOUVEL Gwendal
Speakeur voiture ouvreuse : LOPPE Louis
Moto Info : GARNIER Pascal, MARC-MARTIN Stéphane
Moto Ardoisier : LEBLANC Eric, BODINIER Michel
Moto Sécurité : LECOURT Mickael
Moto Arbitre PC : TERRIER Philippe, MERIENNE Fabien
Moto Arbitre MG : TRIGUEL Pascal, BRAULT Alain
Moto Photographe : CRIBIER Alain

SECURITE

Motos Sécurité - responsables : LECOURT Mickael, VERON Olivier
Sécurité Signaleurs - responsables : LAGOUTE Thierry, HERCEND Gérard, CHANTEPIE Jean Louis
Voiture Balai : TARLEVE Sébastien
AFFILIATION FFC : ORGANISATION TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53

N° et Position	NOM Prénom	VEHICULE		Tel : Portable	MODELE	FONCTION	PASSAGERS
		MARQUE	MARQUE				
ECHELON COURSE							
26	HERCEND Gérard	RENAULT MASTER	RENAULT MASTER	06 04 09 92 68	HB-333-CC	Fournisseurs panneaux K10 circuit	PAINCHAUD Gérard, 06 86 21 22 74 PAINCHAUD J-Y, 06 32 49 07 56
1	LOZAC'H Patrick	RENAULT GYROPHARE ROUGE	RENAULT	06 95 42 95 84	HJ-875-BV	•	LOPPE Louis, 06 80 98 28 58
MOTO	LECOURT Mickaël	MOTO	MOTO	06 79 01 25 91		•	Responsable motard: remplaçant
11	LEGROS Stéphane			07 57 49 39 63	FR-826-SQ	•	FILIPE Daniela, 07 64 50 24 14
2	CHUPIN Alain	RENAULT	RENAULT	06 74 39 20 07			TARLEVE Elise, 06 73 63 82 46
5	BOUHOUR Dominique	Renault Scénic Elec	Renault Scénic Elec	06 16 25 84 80	GY-890-DH	Boucles de la Mayenne	
MOTO	MERIERNE Fabien	MOTO ARBITRE : P C	MOTO ARBITRE : P C	06 42 30 61 35		•	LEPAUVRE Nicolas, 06 42 78 50 69
MOTO	TRIGUEL Pascal	MOTO ARBITRE : M G	MOTO ARBITRE : M G	06 24 00 37 25		•	LAUNAY Nicolas, 06 13 72 30 12
MOTO	CRIBIER Alain	MOTO PHOTOGRAPHE	MOTO PHOTOGRAPHE	06 43 96 06 68			ROYER Noah 06 63 25 92 52 Ronan 06 51 99 40 07
10	LEBLANC Eric	RENAULT	RENAULT	06 11 62 60 53	GT-318-RJ	•	TESNIERE Clémentine, 06 86 42 30 43
MOTO	LEBLANC Eric	MOTO ARDOISIER	MOTO ARDOISIER	06 27 58 92 93		•	GARNACHE Arnaud, 06 16 58 35 63
MOTO	GARNIER Pascal	MOTO INFO	MOTO INFO	06 24 26 55 41		•	
3	HOUSSEAU Jérôme	RENAULT	RENAULT	06 26 96 17 03	HB-382-BL	Logue RAPIDHOME	LAINÉ Patrick, 06 86 55 55 43
12	LELIEVRE René	RENAULT	RENAULT	06 70 66 92 46	HE-167-GR	•	Dr QUINTON, 06 76 82 47 51
15	FOUGERES Laurent	PEUGEOT 407	PEUGEOT 407	06 70 45 53 65	BV-820-ZH	CC.Ernée	GADAL Thomas, 06 08 17 58 86
17	Ambulances du Maine	AMBULANCE	AMBULANCE			•	AMBULANCE - Seniors U19
21	ROUGERIE André	TCM	TCM	06 01 72 05 31	ED-483-XC		GARNIER Philippe
MOTO	TERRIER Philippe	MOTO ARBITRE : P C	MOTO ARBITRE : P C	06 07 33 55 99			LAMBERT Jérôme, 06 26 48 30 41
MOTO	BRAULT Alain	MOTO ARBITRE : M G	MOTO ARBITRE : M G	06 22 74 67 04			PAUMIER Jean Luc, 06 80 51 57 41
13	HAVART Fabrice	RENAULT	RENAULT	06 11 39 57 11	HF-515-WE	•	GUESDON Géraldine, 06 26 36 61 87 MARTIN Ghislaine, 06 37 61 70 30
MOTO	BODINIER Michel	MOTO ARDOISIER	MOTO ARDOISIER	06 07 33 20 69		•	VERON Olivier, 06 60 38 22 16
MOTO	MARC-MARTIN Stéphane	MOTO INFO	MOTO INFO	06 70 74 83 80		•	
4	CHAUSSEE Joaquin	RENAULT	RENAULT	06 79 35 18 65		•	BEAULIEU Patrice, 06 81 85 07 79
16	TESNIERE Guillaume	RENAULT	RENAULT	07 68 73 24 82	HH-475-JD	•	Dr BANCHEREAU, 06 67 43 85 87
14	BOITTIN Vincent	PEUGEOT 407	PEUGEOT 407	06 70 70 81 35	CN-425-SH	CC.Landivy	GOUGEON Tony, 06 24 84 54 96
18	Ambulances Ernéennes	AMBULANCE	AMBULANCE			•	AMBULANCE - U15 U17
MOTO	CORBEAU Rodrigue	MOTO Voiture Balai	MOTO Voiture Balai	06 78 95 81 26		•	
19	TARLEVE Sébastien	CC.ERNÉE	CC.ERNÉE	06 33 53 79 89		•	HENRY Daniel, 02 43 30 36 95
20	COMMIERE Michel	RENAULT MINIBUS GYROPHARE VERT	RENAULT MINIBUS GYROPHARE VERT	06 45 95 97 63	HH-206-LV	•	ARCANGER Gisèle, 06 78 79 67 07 PAINCHAUD Martine, 06 84 13 00 54
31	DENIAU Thierry	FORD TRANSIT - NOUNOUADOM	FORD TRANSIT - NOUNOUADOM	06 08 85 59 12	FB-608-KD	Zone de Déchets en déplacement	

ANNEXES

CLASSEMENTS ANNEXES - U19/SENIORS

Classement Meilleure Grimpeuse		6 points	4 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Cote de la Forêt	17,1				
Mur de Chailland	36,5				
Cote de la Meule	45,7				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					

Classement Points Chauds		5 points	3 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Vautorte	14,0				
La Bigottière	25,9				
St Hilaire (2 ^e pass)	57,2				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					

CLASSEMENTS ANNEXES - U15/U17

Classement Meilleure Grimpeuse		6 points	4 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Cote de la Forêt	17,1				
Mur de Chailland	36,5				
Cote de la Meule	45,7				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					

Classement Points Chauds		5 points	3 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Vautorte	14,0				
La Bigottière	25,9				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					